

RUE PERSEVAL

Date de début des travaux : 4 mars 2019

Durée prévisionnelle des travaux : 22 semaines

Nature des travaux et de l'aménagement

La communauté urbaine du Grand Reims va engager **des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'adduction d'eau potable** nécessaires au regard de la vétusté de ceux-ci. Ces derniers présentent des défauts d'étanchéité pouvant générer des affaissements de voirie.

Les tranchées à réaliser seront profondes au regard de l'altimétrie du réseau d'assainissement. En conséquence, la reprise de la structure de voirie s'impose pour restituer la stabilité des sols.

À cette occasion, l'ensemble des revêtements de la rue sera requalifié (chaussée en enrobé, trottoirs en asphalte avec chainettes en pavés grès, entrées charretières également en pavés grès) et la rue sera maintenue en zone 30 avec un double sens cyclable ainsi que le stationnement bilatéral sur chaussée. Pour agrémenter l'espace public, l'entrée et la sortie de cette rue seront marquées par des îlots plantés.

Coût

Le coût des travaux de réseaux est estimé à 325 000 € TTC et à 350 000 € TTC pour les travaux de voirie.

Phasage des travaux

Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- **du 4 mars au 29 mars 2019** : renouvellement du réseau EU du n°10 à la rue Ruinart de Brimont, 150 m de canalisation et 8 branchements
- **du 1^{er} avril au 2 mai** : renouvellement du réseau AEP sur toute la longueur, 210 m de canalisation et 24 branchements
- **le 6 mai** : réaménagement de la voirie démarrage des travaux pour une durée estimée à 13 semaines.

Restrictions de circulation et de stationnement

Durant cette période et suivant l'avancement des travaux dit à progression lente, des restrictions de circulation seront mises en place à savoir :

- la circulation générale sera interdite, sauf pour les riverains pour la desserte des garages. Ces derniers seront accessibles de 17 h 30 à 7 h 30 le lendemain
- le stationnement sera interdit au droit du chantier et restitué selon l'avancement de la zone de travaux
- un double sens de circulation et une voie sans issue seront matérialisés pour garantir les accès obligatoires et les arrêts de courte durée, en fonction de l'avancement des travaux.

Collecte des déchets

Des enclos seront constitués par des barrières métalliques avec une signalétique adaptée. Ils seront installés aux intersections des rues des Moissons et Ruinart de Brimont. Nous vous demandons ainsi soit d'utiliser ces bacs pour vos ordures ménagères et tri des déchets soit de déposer vos bacs ou sacs à ces points de collecte uniquement aux jours habituels (soit le lundi soir et jeudi soir pour les ordures ménagères et le mercredi soir pour le tri). Si vous optez pour la présentation de vos bacs individuels, il vous appartient de les retirer en dehors des collectes afin de ne pas encombrer les accès. Tout dépôt d'objets encombrants aux enclos temporaires de collecte est strictement interdit. Aucune circulation du camion poubelle dans votre rue ne sera réalisée durant ces travaux

Une notice d'information viendra préciser en temps utile le déroulement des travaux de voirie.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

03 26 77 78 79 - accueil@reims-contact.fr